



Mauvais payeur international

Par **alvmoreno**, le **30/01/2012 à 00:45**

Bonjour,rnrnJ'ai une doute concernant la spécialité du droit dans laquelle je peux trouver l'avocat qu'il me faut. Je vous expose le cas: Un client à moi refuse de me payer de services médicaux d'urgences reçus par ma clinique en Thaïlande, le montant de la dette est de 12.000 €. Cette personne est de nationalité française et habite dans les Alpes Maritimes, moi je suis à Paris. Étant évident qu'il s'agit d'un affaire international, j'aurai besoin de savoir quel type de spécialiste pourrait m'aider.rnrnJe vous remercie d'avance

Par **xavdlaw**, le **23/02/2012 à 12:00**

Bonjour,rnrnSi le client est français, résident en France, même pour des soins à l'étranger, vous pouvez l'attirer en paiement devant la juridiction française compétente.rnrnCordialement

Par **alvmoreno**, le **23/02/2012 à 12:03**

merci